

Réaliser un prélèvement sanguin

Vous pouvez réaliser vos prélèvements sanguins à l'hôpital du Scorff de Lorient ou à l'hôpital de la Villeneuve à Quimperlé SANS RENDEZ-VOUS !



FACILE et SANS RENDEZ-VOUS

Accueil personnalisé dans des box adaptés, y compris pour les enfants.

QUI ?

Votre médecin vient de vous prescrire une analyse médicale, vous pouvez la réaliser ici

OU ET QUAND ?

► **Site de Lorient :**

Le centre de prélèvement de Lorient est situé au Rez-de-chaussée (derrière le hall d'accueil).
Le centre de prélèvement de Lorient vous accueille **du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30**

► **Site de Quimperlé :**

Le centre de prélèvement de Quimperlé est situé au rez-de-chaussée du plateau technique, bâtiment B
Le centre de prélèvement vous accueille **du lundi au vendredi de 08h00-12h30 - 13h00-16h00**

COMMENT ?

Munissez-vous :

- de votre carte vitale,
- d'une attestation de mutuelle
- et de votre carte d'identité

INFORMATION

Information au patient : prélèvements biologiques

Conformément aux textes en vigueur, votre échantillon biologique pourra être éliminé, utilisé et/ou transféré à des fins scientifiques ou de contrôles qualité, hors génétique humaine, de manière anonyme et respectant le secret médical sauf opposition formulée auprès de notre Service de Biologie Médicale (0297069187)



Groupe Hospitalier
Bretagne Sud

Groupe Hospitalier Bretagne Sud

Horaires de l'accueil du Scorff :
7h45 à 19h du lundi au vendredi
10H à 18H les samedis, dimanches et
jours fériés

Standard : 02 97 06 90 90

5 Avenue de Choiseul
BP 12233 - Lorient cedex



NUMÉROS UTILES



CONTACTEZ-NOUS